



Probleme avec carrefour erreur de rib

Par **cerpico**, le **28/01/2009** à **13:35**

Bonjour

je suis allée deux ans après ma separation avec mon mari (je suis encore en plein divorce) me faire faire une nouvelle carte Carrefour PASS pour acheter une télé en plusieurs mensualités. je suis donc arrivée chez carrefour leur ai expliqué que suite à notre séparation mon mari avait pris nos cartes et certainement résilié notre compte et que je souhaitai en ouvrir un nouveau.

la jeune femme a donc pris mes coordonnées qui étaient déjà dans le systeme (même nom, même adresse...) je lui ai dit que j'étais divorcée (en cours) que mon statuts professionnel avait changé et je lui ai donné mon nouveau rib.

elle a d'ailleurs enregistré le nouveau RIB a mon nom mais avec les numeros de mon ex mari!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

(rib a mon d'épouse car je ne suis pas encore divorcée officiellement et dans la même banque que mon ex-mari et nos numeros sont très proches...)

elle a rempli sont fichier et m'a fait refaire deux carte a mon nom (une pour moi et une pour mon conjoint).donc depuis juillet 2008 j'utilise occasionnellement ma carte carrefour (cependant il est vrai que je n'ai pas vérifié mes relevés...)

et là j'apprend ce matin qu'apparemment les prelevements ne s'effectuent pas sur mon compte mais sur le comptet de mon ex mari et sous le contrat que nous avons mis en place en 2003. mais avec les modifications que je leur avait transmises en 2008.

ils ont donc bien mis au siège le rib a mon nom mais pas changer l'integralité des numeros. (modif mode de reglement)

ils ont bien noté que j'étais divorcé (comme je l'ai indiqué mais on laissé le nom de mon ex mari dans le dossier)!!!

mon mari me menace de porter plaint contre moi pour fraude!!!

et carrefour ne me répondent pas encore.

c'est eu qui ont commis la faute tout ce qui apparait dans le dossier le prouve!! j'ai donné tous les documents et indiqué que j'étais divorcé et communiqué mon nouveau RIB!!

que c'est il passé???

que puis-je faire???

quel recours est ce que je peux avoir???

comment je vais faire pour rembourser une telle somme??? en plein divorce avec deux enfants?? et qui doit rembourser mon ex mari???

déjà que la situation été tendue mais alors maintenant je passe pour une voleuse!!

merci de me venir en aide